

au noviciat. Un an après, jour pour jour, le R. P. Jacques-Marie-Louis Monsabré faisait sa profession solennelle dans l'ordre de Saint Dominique.

Dans la première quinzaine de juin 1856, il fut assigné au couvent d'études de Chalais, où il devait passer une année dans une silencieuse et laborieuse retraite.

Avant de parler de son apostolat on nous permettra de raconter l'incident de son arrivée au couvent de Flavigny.

* * *

Les rebuffades d'un portier.—Arrivé le soir à la station des Laumes, l'abbé Monsabré ne trouva qu'une pauvre voiture découverte, qui ne l'amena que fort tard à Flavigny. Il tombait une pluie froide et pénétrante. Quand le postulant sonna à la porte du couvent, il était neuf heures passées. Un vieux tertiaire familier, faisant office de portier, lui déclara d'un ton rogue, à travers le guichet, qu'il se présentait à une heure indue et qu'il ne voulait pas aller chercher les clefs chez le P. Prieur qui devait être couché. —Que devenir ? E conduit si cavalièrement, l'abbé Monsabré se réfugia dans une petite auberge, où une brave femme eut pitié de lui. Pendant qu'il réchauffait ses vêtements trempés et ses membres transis de froid, il lui vint l'idée que cette aventure était un avertissement que saint Dominique ne voulait pas de lui, et tristement, il résolut de retourner dans son diocèse.

Le lendemain, comme il faisait ses préparatifs de départ, un bon Père du Couvent, le P. Balme, se présenta à l'auberge pour le réclamer. Il excusa si aimablement la rebuffade inintelligente du portier et se montra si affectueusement pressant, qu'il décida le postulant à revenir au couvent, où il fut reçu à bras ouverts.

* * *

Carrière Apostolique.—En entrant dans l'ordre de saint Dominique, l'abbé Monsabré n'avait d'autre ambition que de se consacrer au ministère des missions de campagne ; mais Dieu, par la volonté de ses supérieurs, allait en disposer autrement.